

LA LETTRE DU MAIRE

LE BILAN

"A LIVRE OUVERT"

Page 2 et 3 – EDITO DU MAIRE.

Page 4 et 20 – « Ecoute cette histoire ».

Page 5 à 19 – Travaux et dossiers traités de 2014 à 2016 – clin d'œil à 2010.

Page 20 à 41 – Travaux et dossiers de 2016 à 2018.

Page 42 et 43 – L'Eglise Saint-Pierre à Montagnac.

Page 44 et 45 – Clin d'œil à 2009.

Page 46 – Clin d'œil au passé.

NUMERO SPECIAL

au 30.11.18

IPNS – Par le secrétariat de Mairie
(matériel administratif, technique et informatique municipal).



Mairie de MONTAGNAC-MONTPEZAT-04500
Contact 0492775365 - www.mairie-montagnac-montpezat.fr

Chers Administré(e)s,



J'ai le plaisir encore une fois de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année qui s'annonce.

Nous allons terminer 2018 avec ses joies et ses peines, et aurons tout particulièrement une pensée pour toutes les personnes qui sont disparues et ont contribué, chacune à leur manière, à l'équilibre de notre village.

Cette année, je pense tout particulièrement à nos séniors qui, lorsqu'ils entrent dans un grand âge, rencontrent des difficultés au quotidien. Et pour cela, je rends hommage à tous les auxiliaires de vie qui travaillent chaque jour auprès d'eux avec courage et dévouement. Je sais que certains habitent notre village, alors je les remercie pour leur patience, pour le temps qu'ils accordent à ces personnes fragiles, qui n'oublions pas, sont notre passé et ce que nous sommes aujourd'hui.

Et puis, en cette fin d'année 2018, je trace le bilan de nos associations ; chacune à leur manière, elles ont contribué à tisser le lien social en s'occupant toute l'année des animations culturelles, patrimoniales, festives, pédagogiques auprès de nos enfants ou tout simplement « conviviales » autour d'une partie de cartes, et cela dans nos deux villages.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre village. J'espère qu'ils s'y sentiront bien et qu'ils ne tarderont pas à rejoindre nos associations afin de passer du bon temps ; à Montagnac-Montpezat, nous avons des peintres, des sculpteurs, des photographes, des chanteurs, des « danseurs », de bon cuisiniers, des « marcheurs », des sportifs..... Tous les ingrédients pour y vivre bien en toute convivialité.

Montagnac-Montpezat change aussi de visage, se modernise et se prépare pour les décennies à venir.

Vous aurez certainement remarqué les travaux d'embellissement et d'aménagement que nous avons effectués au sein de notre commune, que ce soit pour la sécurité ou pour le confort de ses habitants.

J'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes et à vos besoins, mon souhait étant de rendre le village le plus agréable possible grâce aux aménagements et aux nouvelles infrastructures en particulier le réfectoire qui a fait couler beaucoup d'encre... mais moi je sais qu'aujourd'hui nos « petits » sont en sécurité et installés confortablement pour prendre leurs repas.

Aujourd'hui, je peux qualifier comme positif le bilan de ces cinq années passées.

« *Le tout images* » qui suit mon édito sera certes plus éloquent et plus facile à comprendre qu'un texte long et ennuyeux.

J'associe à cette réussite les membres du conseil municipal qui ont oeuvré dans le sens communautaire et pour le bien du village, les agents communaux qui sans eux, rien ne pourrait avancer, et tous ceux qui ont permis de voir aboutir les projets mis en place ne serait ce que par leur soutien dans les moments difficiles. Ceux-là se reconnaîtront.

J'espère pouvoir vous compter parmi les administrés encore de nombreuses années car je le redis, il fait bon vivre dans notre petit village. De mon côté, je vais continuer d'œuvrer au mieux des intérêts de notre commune ; les projets en investissement sont multiples et il faudra du temps pour les réaliser d'autant plus qu'il faut maîtriser le budget et ne plus compter beaucoup sur les aides de l'Etat.

Vous trouverez au cours des pages suivantes un récapitulatif « en images » des travaux et aménagements entrepris ainsi que les dossiers traités depuis 2014 et un petit clin d'œil à certaines réalisations de ma mandature précédente.

La liste n'est pas exhaustive, et vous aurez ainsi une idée de toutes les tâches qu'il y a à accomplir pour entretenir un village afin d'apporter la meilleure qualité de vie à ses habitants.

L'ordre chronologique n'est pas forcément respecté au mois près, les travaux ponctuels et nécessaires ne figurent pas forcément dans ce bilan, mais tous ces chantiers ont été pensés et exécutés.

L'année 2019 sera porteuse d'autres travaux déjà programmés : bien sûr l'Eglise Saint-Pierre à Montagnac, le parking place des Transhumants, l'aménagement de la place de Verdun, la démolition de la vieille bâtisse route de Moustiers, le cimetière de Montpezat, la reprise de la réfection de l'Eglise Saint-Julien qui est inscrite au patrimoine des Monuments Historiques, ainsi que la réfection de la place de la Fontaine.

Quelques mots sur la D111. - Route d'Allemagne – (lettre d'explication adressée aux administrés le 20 Juillet 2018).

Synthèse sur cette lettre pour mémoire :

Depuis de nombreuses années, la commune de Montagnac – Montpezat rencontre des problèmes de stagnation d'eau sur la chaussée en point bas, Route Départementale N° 111, au droit des parcelles X 180 et 181.

Les premiers courriers échangés à cet égard avec les services du Département datent de juin 2008.

La Maison Technique (Département) estime que la collecte et l'évacuation des eaux pluviales sont de la compétence de la commune, mais le Schéma Routier Départemental prévoit dans son article 3.6 sur l'écoulement des eaux pluviales qu'en dehors de l'agglomération la gestion relève de la compétence du gestionnaire de la voie. Or, cette partie de la commune est située hors agglomération.

En 2016, la commune de Montagnac – Montpezat a effectué des travaux afin de canaliser les eaux pluviales venant du village, sur le parking du Barry (bassin de rétention) et sur le chemin du Vallon.

Le Département a mis en place une déviation sur la Route Départementale N° 111 qui a pour conséquence de dévier la circulation des poids lourds par le centre du village de Montagnac – Montpezat, pourtant interdit à la circulation des véhicules de plus de 3.5 tonnes.

Cette année, la commune de Montagnac – Montpezat a présenté une requête en référé expertise auprès du Tribunal Administratif de Marseille afin qu'une expertise soit ordonnée pour déterminer l'origine et la cause des inondations subies sur cette route départementale ainsi que les travaux à réaliser.

Ce dossier est suivi de près par la mairie, actuellement une procédure contentieuse est toujours en cours.

Tout au long de ces longs mois, j'ai apprécié vous écouter, et sans le savoir vous m'avez donné de bons conseils. Sachez que je vous écoute et que je vous entends et espère apporter pour certains les améliorations qu'ils attendent dans leur vie au quotidien. Cependant je ne suis que le Maire, et ce n'est pas avec un claquement de doigt que je peux réaliser l'impossible, mais j'essaie toujours d'aller jusqu'au bout du possible. Pour cela je vous remercie de votre confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin année. M'adressant aux aînés de notre village j'espère vous voir nombreux au thé dansant du 06.01.19 et à tous les autres, bienvenus aux vœux du Maire le même jour à 18h00.

Le Maire François GRECO

Ecoute cette histoire...

Montagnac-Montpezat est une commune des Alpes-de-Haute-Provence créée en 1974 par fusion des communes de Montagnac et de Montpezat (Montpezat fut rattaché à la commune de Montagnac du fait du déclin de la population : la commune ne comptait plus que 7 habitants en 1965). Ces 2 lieux sont distants d'environ 4 km. La commune fait partie du Parc Naturel Régional du Verdon.

Le territoire de la commune est délimité au sud par le Verdon, tout près de la limite avec le département du Var.

C'est un petit village typiquement provençal avec son lavoir, ses fontaines, ses ruelles étroites et ses maisons en pierre, idéalement situé dans une région authentique où se succèdent villages typiques et marchés pittoresques. Il vous accueille dans la nature préservée des Alpes-de-Haute-Provence, sur les rives du Verdon aux eaux turquoise.

Il est situé au sud-ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence, limitrophe avec le département du Var. Sur la D211, entre Riez et le Lac de Quinson, à 8 Km du lac de Sainte-Croix, au cœur du parc Naturel Régional du Verdon, à une demi-heure de Manosque et 1 heure de Marseille.

La Commune de Montagnac-Montpezat, dont l'altitude est comprise entre 394 et 653 mètres, bénéficie d'un ensoleillement de plus de 300 jours par an. Elle a une superficie de 3418 ha, dont 1400 ha de vallons et collines et 2000 ha de plaines. Elle compte 417 habitants (en 2009), un commerce multiservices, la Poste, plusieurs artisans d'art et du bâtiment, un camping, deux hôtels restaurants, une centaine d'hectares de truffières.

Montagnac-Montpezat est un petit village tranquille, avec ses ruelles étroites, ses parfums, son climat, sa lumière tellement caractéristique, que rien ne trouble son calme mis à part son marché aux truffes qui se tient tous les ans. Certains ne connaissent ce village que sous le nom de Montagnac -les-Truffes. Il était un important centre commercial trufficole avec un passé glorieux, essentiellement pendant les années de 1815 à 1940. De mi-novembre à mi-mars un marché quotidien s'instaurait et avec l'apport des communes voisines, 700 à 1000 kilos de truffes fraîches étaient expédiées dans toute la France, surtout au Périgord ainsi que dans beaucoup de pays d'Europe et en Russie.

Saint Antoine, patron des rabassiers, est célébré chaque année en janvier, depuis près de 200 ans. La majesté la truffe est à l'honneur.

Notre plateau renferme bien des trésors et constitue autant de lieux d'évasion.

Nos champs de lavande vous conduisent, bercés par les vagues blondes de nos blés durs, jusqu'aux Gorges du Verdon, rivière émeraude, à l'humeur changeante.

Vous découvrirez des couleurs, des senteurs...alors, prenez le temps !

Prenez le temps, à la tombée du soir, lorsque le vent léger du sud porte les parfums de la terre, de vous arrêter, juste un instant...

Juste un instant, levez le nez, et regardez notre ciel, nos étoiles traçant leur chemin dans la voie lactée.

Vous vous rendrez à l'évidence : les nuits basses alpines sont magiques. Vous savourerez des instants empreints de calme, de douceur, de quiétude.

Quelle est belle notre Provence...

Suite page 20 .../...

MONTAGNAC-MONTPEZAT

- 2014 - 2015 - 2016

"CLIN D'OEIL !"

**CALADE RENE CAUSSIGNAC
INAUGUREE LE 12.11.16**



MONTAGNAC

TRAVAUX EFFECTUES : DU 23 MARS 2014 AU 31 DECEMBRE 2015 + début 2016



RUE DU PUIS DE L'HUBAC



**ROUTE DE LA RABASSE
dans sa 2ème partie
jusqu'à la limite de Riez.**

**La 1ère partie ayant été
mise en oeuvre et
terminée en Mai 2014**



LE STADE



BROYAGE DES DECHETS VERTS



ACCUMULES SUR LE SITE DEPUIS DES ANNEES (RISQUE D'INCENDIE).





**TOITURE MAIRIE
ET
FACADE MAIRIE
(côté Nord)**

**CLOCHER
EGLISE
SAINT-PIERRE + une
partie de la toiture +
retrait des câbles
en façade**



**TOITURE
DU
BATIMENT BLEU**

MONTPEZAT

TRAVAUX EFFECTUES DU 23

MARS 2014 AU 31 DECEMBRE 2015 + début 2016



**ROUTE de MONTPEZAT
à SAINT-LAURENT
+ CANALISATION DES
EAUX PLUVIALES**



**PLACE ET ROUTE DE LA
MAIRIE ANNEXE**



**ENTREE CAMPING
CÔTEAU DE LA MARINE**



**LA CALADE
DEVENUE DEPUIS LE 12.11.16
"CALADE RENE CAUSSIGNAC"**





**RENOVATION (par les agents communaux)
DU LOGEMENT COMMUNAL OUVERT A
LA LOCATION.
(Succession de plusieurs
locataires depuis).**

DANS CETTE MEME PERIODE ONT ETE EFFECTUES LES AMENAGEMENTS SUIVANTS :

1 - ELAGAGE ET SOIN AUX ARBRES



2 - CHANGEMENT DU MOBILIER URBAIN



**3 - DEPLACEMENT ET AMENAGEMENT
CONTAINERS TRI ET O.MENAGERES**



**4 - ECLAIRAGE AU SOL DE L'EGLISE
SAINT-JULIEN**



**5 - CHANGEMENT DE TOUTES LES PLAQUES
DES RUES**

MAIRIE ANNEXE DE MONTPEZAT



LE LOGEMENT SOCIAL ENTIEREMENT RENOVE



**A
V
A
N
T**

EN 2010...LE MUR DE SOUTÈNEMENT DE MONTPEZAT





**AVANT
TRAVAUX**

NOTRE MAIRIE AUJOURD'HUI...





LA CRECHE L'ECOLE (2015/2016)

Isolation thermique
Climatisation
Menuiseries intérieures
Volets...



ACHAT DE 15 TABLETTES NUMERIQUES NECESSAIRES
POUR L'INITIATION A L'INFORMATIQUE DES ENFANTS DE L'ECOLE.
(SUBVENTION CAF).

- LOI HAMON : EN CONCERTATION AVEC
LES PARENTS D'ELEVES :**
- **MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES AVEC SUCCES.**
 - **CREATION DE DEUX EMPLOIS.**
 - **CREATION DU CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL.**



L'école



Le Centre
de
loisirs

La crèche





ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX ET D'EXPLOITATION

L'entretien des chemins ruraux, depuis 2014 et tous les ans, est effectué par l'entreprise GERVASONI qui procède à l'élagage selon un plan établi par la Mairie.

Réfection par comblement et autres procédés des chemins suivants :

- 2014 - Chemin de Plan de Croix,**
 - 2015 - Chemin de Sainte-Croix,**
 - 2015 - Chemin de Saint-Marc,**
 - 2016 - Autres chemins communaux selon demande,**
- et ENCORE,**
- 2017 - Chemin allant à la propriété VERMEULEN,**
 - 2017 - Chemin Plan de Croix,**
 - 2018 - Chemin de Plan de Croix,**
 - 2018 - Chemin rural allant à la propriété PERRE,**
 - 2018 - Chemin communal Ferme des Fabres,**
 - 2018 - Chemin du Collet à Montpezat.**

LES DOSSIERS

Au cours des années 2014 et 2015, le Conseil Municipal mène une politique de progrès en respectant l'identité de notre village et met en place un programme d'investissement sur 4 ans.

Parallèlement, il travaille tour à tour sur les dossiers suivants :

- **Mise en place du plan canicule et du plan tranquillité vacances avec la Gendarmerie.**
- **La signalétique,**
- **L'ADAP (aménagement pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite),**
- **La compétence tourisme (transférée à la DLVA),**
- **Le POPI (plan pastoral),**
- **Le GR 4 (convention signée avec Gréoux-les-Bains),**
- **Les chemins de randonnées,**
- **Le lissage des ordures ménagères (taux trop élevé revu à la baisse sur 4 années),**
- **Mise en place du Conseil de Développement (un représentant de notre commune siège à la commission en DLVA),**
- **Révision du PCS (plan communal de sauvegarde),**
- **Les taxes de séjours (transférées à la DLVA mais la commune conserve le bénéfice pour le moment),**
- **Reprise du PLU,**
- **Remplacement et enfouissement des lignes électriques sur le site de Champtercier route d'Allemagne,**

- **LA CRECHE** : attribution d'une première subvention spéciale afin de pérenniser une situation difficile,
- **2014** - Changement du prestataire pour les repas des enfants de notre école. Le conseil choisit la cuisine centrale de l'hôpital de Riez.
- **2018** - Nouveau marché et nouveau prestataire pour la restauration scolaire : Provence Délices de Rians.

L'ANNEE 2014 sera surtout l'année de la mise en place des rythmes scolaires avec succès.

Pour se faire , le Conseil Municipal crée : **2 emplois** et met en place la **formation** du personnel.

2014 sera aussi l'année de la **création du Centre de Loisirs Communal** « La Rabassière ».

Période 2016 - 2018 :

- Création du site internet de la commune.
- Première étape du programme de l'ADAP.
- La Loi change : l'école passe à la semaine de 4 jours, toujours en concertation avec les parents d'élèves.
- Création du CME (Conseil Municipal des Enfants).
- Sous l'égide de la Gendarmerie, mis en place des « Voisins vigilants » (en attente à ce jour).
- Convention avec l'ONF sur le débroussaillage obligatoire dans les parties boisées.
- Balisage du GR4 sur notre territoire.
- **BUDO 04** : ouverture aux arts martiaux à la salle polyvalente les Lundi, Mercredi et Vendredi + Samedi matin selon les entrainements et les tournois..
- La commune intervient une nouvelle fois financièrement auprès de la crèche qui rencontre de nouvelles difficultés. Ainsi, les emplois sont préservés.

PRESENTATION DU CENTRE DE LOISIRS



GARDERIE, MERCREDIS, PETIT

SIRS COMMUNAL "LA RABASSIERE"



ACTES ET GRANDES VACANCES

.../...

Quelle est belle notre Provence...

Notre petit village de Montagnac vous accueillera avec ses deux hôtels restaurants, ses chambres d'hôtes, sa petite épicerie, ses artistes : Claire et Jérôme, tourneurs sur bois, Dominique et Catherine, souffleurs de verre, et bien d'autres, souvent anonymes, inspirés par tous les paysages magnifiques qui nous entourent.

Pour les amoureux des belles pierres, visitez notre Eglise datant de l'époque romane, et après avoir sillonné les ruelles, en ceinture de village, vous apercevrez un panorama tout à fait exceptionnel : des champs de blé, de lavande à perte de vue, les montagnes environnantes chargées de neige en hiver, nos troupeaux de brebis, et que sais-je d'autre...

Ah nos troupeaux de brebis ! Vous les contemplerez, paissant paisiblement dans nos pâturages. Puis vient l'époque de la transhumance où les bêtes vont estiver sur nos montagnes : quel spectacle que cette houle vivante dont les bêlements se mêlent au carillon des "roudons" (cloches) balancés par les boucs des roves bien "embanés".

Laissez vos yeux s'emplir de cette beauté et votre imagination vagabonder...

Au hasard de votre visite, vous découvrirez nos fontaines, notre lavoir, haut lieu de la vie sociale d'antan et réservé aux femmes.

En rejoignant le village de Montpezat, commune associée à celle de Montagnac, vous emprunterez une petite route bordée de champs de lavande, si bleue et si odorante où les abeilles, butinant, nous offrent un miel si parfumé...

Vous apercevrez, au loin, le lac de Montpezat, si calme, noyé dans la verdure : ses berges ombragées vous accueilleront pour des pique niques, des moments de repos...

Le Village de Vacances "V.V.F. Le Verdon" vous accueillera ainsi que le Camping "Le Coteau de la Marine".

Ce charmant village, si pittoresque, avec ses maisons en pierre, sa fontaine, dominant le lac, accueille aussi un vivier d'artistes : peintres, faïencier...

Vous découvrirez une petite église renfermant un décor gothique.

Maintenant un peu d'histoire : Montagnac est né en 1020. Puis, dès 1840, on l'appela "Montagnac les Truffes", ce diamant noir dont la vente se négociait sous le manteau à l'abri des regards indiscrets et qui était pesé journallement à la "romaine", du nom de la balance utilisée.

A présent, ce diamant est rare, malgré les chênaraies que vous ne manquerez pas de découvrir au détour d'un chemin.

Alors, laissez-vous emporter par nos parfums enivrants, nos paysages luxuriants, et vous n'aurez qu'une envie : revenir !

Edito bulletin municipal 2001-2008

Merci à l'auteur !

MONTAGNAC-MONTPEZAT

- 2016 - 2017 - 2018 -

"clin d'oeil !"



LE GROS CHANTIER : LE REFECTOIRE



LE REFECTOIRE ...

Souhaité par l'équipe municipale en place et très « conseillé par la DDCSPP » le local où déjeunaient les enfants n'était plus aux normes : insalubre avec des murs fissurés, surface restreinte, hygiène et sécurité défailante incompatible avec l'accueil des enfants et les missions des agents rattachés au service.

Les premières investigations datent de 2015 : architecte (plan et propositions) - sondage sol Mars 2016 - demandes de subventions - Permis de construire - recherche de professionnels - responsabilité - marchés. Début des travaux Mai 2016 - Là aussi les premiers travaux ont été effectués par les agents communaux.



Inauguration le 05.01.18 en présence de Mme la Sous Préfète M. GARCIA - Mme la Députée D. BAGARRY - Mr. le Sénateur ROUX - Mme la Vice Présidente du Conseil Départemental N. PONS GASSIER - Mr. le Président de la DLVA B. JEANMET PERALTA - Mr. le Maire F. GRECO - Les enfants élus au CME et leur animatrice D. STUHLIK - Mme. G. ASSANTE attachée à la restauration scolaire.



Mise en place de l'Agence Postale Communale au rez de chaussée de la Mairie afin de permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

**A disposition du public :
une tablette informatique et un photocopieur monnayeur pour plus d'autonomie.**

APC



**CREATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE :
www.mairie-montagnac-montpezat.fr**

LE FOYER COMMUNAL : lieu de rencontre et de convivialité.



Les locaux de l'ancienne poste ont été réhabilités et transformés en foyer communal. L'espace est désormais partagé selon planning entre toutes les associations.

LE FOYER COMMUNAL ... *la suite...*

Changement des menuiseries intérieures et des volets du bâtiment de l'ancienne poste, place de l'Horloge.

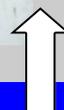


LES BATIMENTS COMMUNAUX...

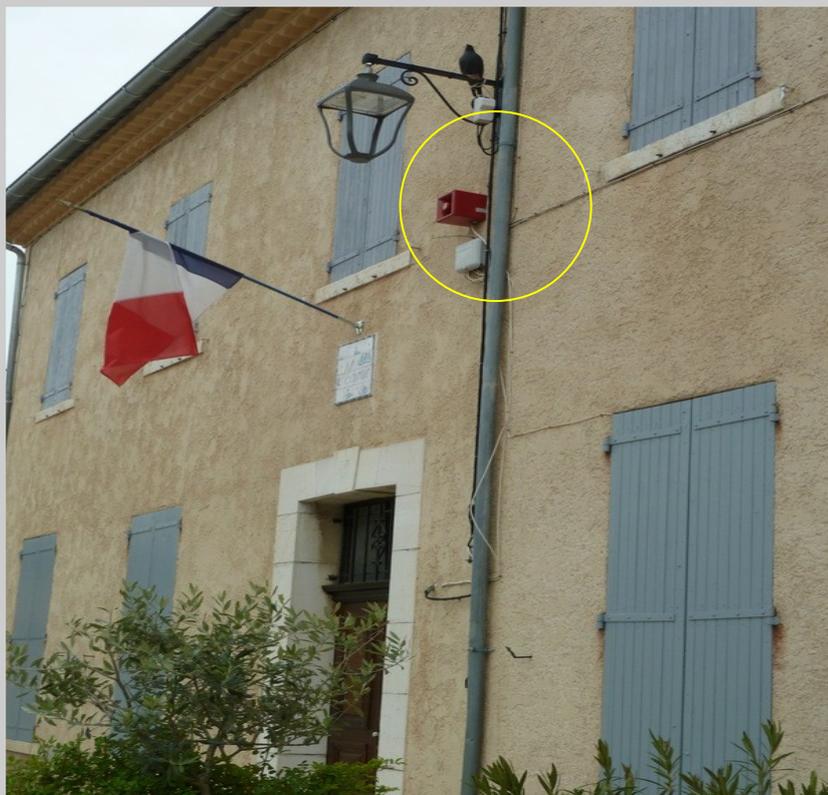
Réorganisation du secrétariat en faveur des personnes à mobilité réduite et changement de toutes les menuiseries intérieures ainsi que les appareils de chauffage.



ENTREE MAIRIE et APC PORTES AUTOMATISEES



PROGRAMME ADAP : ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE



**TOUS LES VOIETS DE LA MAIRIE ONT ETE CHANGES.
UNE ALARME SONORE "OBLIGATOIRE" A ETE INSTALLEE EN FACADE,
POUR REpondre AUX NORMES DE SECURITE EN VIGUEUR DANS TOUS LES VILLAGES.**



AVANT

APPARTEMENT COMMUNAL (au dessus de l'ancienne poste) .



APRES



**La réfection de l'appartement a été
entièrement effectuée par les
agents communaux.
Il est actuellement loué à un
administré qui en a fait la
demande.**

L'EGLISE SAINT-PIERRE à MONTAGNAC

Après le clocher, la façade et une partie de la toiture, la mezzanine qui menaçait de s'écrouler a été entièrement réhabilitée.



2019 sera l'année de la réfection complète de l'intérieur de notre petite Eglise.

PARKING



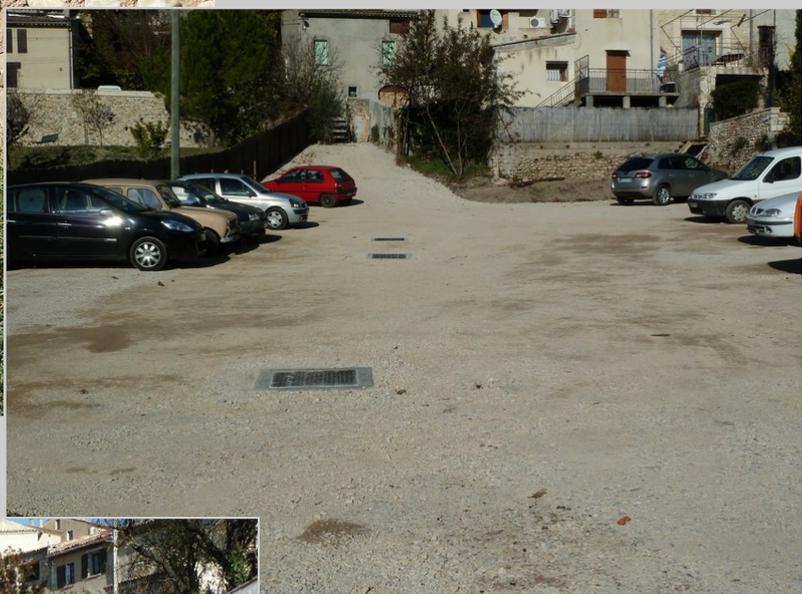
DU BARRY



ET SON



BASSIN



DE RETENTION

**Afin de canaliser
les eaux pluviales
venant du village**



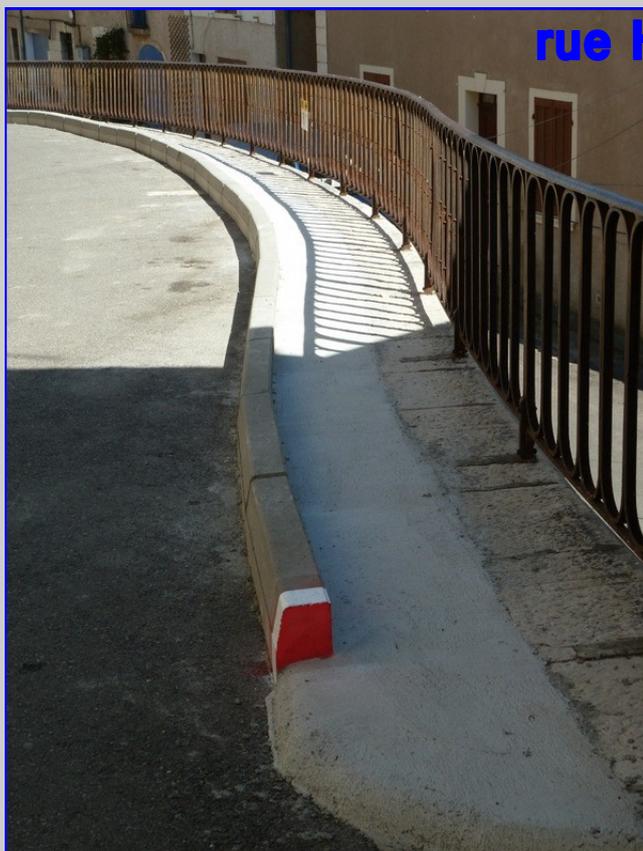
LA RUE SOUS LE BARRY



LE JARDIN DE LA CHAPELLE



AMENAGEMENT DU TROTTOIR



rue Haute



LES JARDINS FAMILIAUX



IMPLANTATION DE PANNEAUX POUR LA SECURITE AU BORD DU LAC A MONTPEZAT







**ENTREES : CRECHE, ECOLE, SALLE
POLYVALENTE**



LA PLACE DES TRANSHUMANTS



**ESPACE DE CONVIVIALITE ET DE
RENCONTRE (place communale).**



REFECTION DU

MONUMENT AUX MORTS

DE MONTAGNAC



ICI, CEREMONIE DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



**TOITURE + ELECTRICITE +
PLOMBERIE
C.FETES MONTPEZAT**



**ARRET BUS CALADE
MONTPEZAT**



**VEGETAUX
2ème fois en 2018**



AUGMENTATION PUISSANCE ELECTRIQUE

ECOLE / SP



**LEDS MONTAGNAC
et MONTPEZAT**



LUMIERE STADE



**REFECTION DE L'ORATOIRE DE ND. DE BON VALLON (oratoire communal),
par LES CHEMINS DE LA RABASSE en partenariat avec la Mairie.**





**Aménagement permettant
le ralentissement des
véhicules.**

**Actuellement le SDE procède
à l'enfouissement des lignes
électriques et au retrait des
poteaux en béton.**

**Ensuite le site sera
goudronné et aménagé.**

LA COUR DE L'ECOLE

Les arbres morts et menaçants ont été arrachés et la cour a été entièrement goudronnée. Désormais la cour de l'école s'étend dans sa première partie du préau jusqu'à la salle polyvalente. La deuxième partie se trouve être le toit du réfectoire. On peut le voir sur la photo du bas.

Reste à aménager une tonnelle pour remplacer l'ombre des arbres en été.

Sont prévues également des peintures au sol représentant des jeux pour les enfants.



LES ACQUISITIONS



MATERIEL
BUREAUTIQUE et INFORMATIQUE
AU SERVICE ADMINISTRATIF
et à L'ECOLE



CHANGEMENT ET AMELIORATION DU PARC AUTOS



VL SERVICE TECHNIQUE
(subventionné)



(Neuf et occasion
subventionné)

VL SERVICE ET CENTRE DE LOISIRS
(autofinancement)



VL SERVICE REMPLACER SUITE
A VOL (Remboursement assurance).



MINI BUS SUBVENTIONNE PAR LA CAF.
SERT UNIQUEMENT AUX DEPLACEMENTS DES
ENFANTS DANS LE CADRE DU CENTRE DE LOISIRS



La commune a fait l'acquisition de ce bâtiment situé sur la route de Moustiers. Il est en mauvais état et voué à la démolition pour en faire un parking.

A terme, un jardin devrait voir le jour ceinturé par un mur en pierres sèches et bien sûr en préservant le puits, symbole patrimonial de notre village.

Nous espérons ainsi désengorger la route de Moustiers de son stationnement difficile et redonner ainsi une autre dimension aux terrasses bordant les maisons en entrant dans le village.



LE GRAND PROJET : LA REFECTION INTERIEURE DE L'EGLISE SAINT-PIERRE



Je reste pudique et ne montrerais pas d'autres photos. Chacun d'entre nous peut, en prenant la clé au secrétariat de la Mairie, aller se rendre compte par lui-même combien il est urgent de mettre tout en œuvre pour entreprendre la réfection intérieure de notre petite église. Aujourd'hui, entreprendre la réfection de l'Eglise Saint-Pierre est une priorité.

Pourquoi ?

Parce qu'elle est le témoin de notre histoire, de notre culture et surtout de notre passé, parce qu'elle fait partie de notre « Patrimoine ».

Au delà de la richesse immatérielle que représente ce fabuleux patrimoine, car beaucoup d'entre nous ont le souvenir d'une mère ou d'une grand-mère qui y avait été baptisée, si ce n'est mariée et bien sûr elle est encore présente dans les derniers instants de la vie. Il s'agit donc de la mémoire qui accompagne le destin des gens, le destin de nos familles... notre destin.

En 1981, dans son affiche "La force tranquille", Monsieur MITTERAND a mis un clocher en fond d'image, en symbole d'unité. C'était le symbole de la force paisible du pays.

J'ai constaté qu'une large majorité des habitants, y compris ceux qui ne sont pas croyants, souhaitent la restauration et la conservation de notre de l'église car elle est notre symbole à tous.

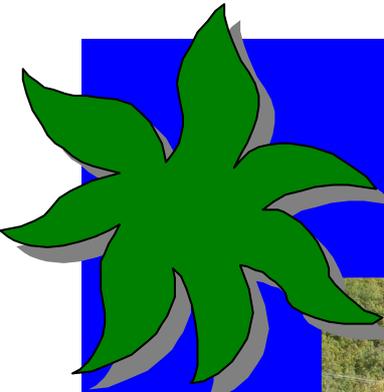
Je suis sur ce dossier depuis le mois de Mai 2017. A l'heure où j'écris, et nous sommes le 5 Septembre 2018, nous venons de consulter les Bâtiments de France ; oui notre petite Eglise n'est pas inscrite au patrimoine des Monuments Historiques, mais afin de ne pas commettre d'erreur quant à la réfection de celle-ci, et surtout pour que les travaux ne soient interrompus, nous sommes tout de même obligés de demander leur avis.

La réfection se fera en plusieurs étapes. Pour commencer un architecte agréé viendra sous peu faire un diagnostic des travaux les plus urgents à mettre en œuvre. Il nous donnera de précieux conseils quant à la réfection du patrimoine mobilier (statues, tableaux, images, reliques et j'en passe) de manière à les faire remettre en état sans abîmer leur identité d'origine. Il faudra en même temps trouver un local de stockage pour abriter tout le contenu de l'Eglise (hôtels, bancs, chaises, etc...). Puis nous passerons les marchés.

Et la réfection pourra commencer.

Cela demande du temps, beaucoup de travail et de la patience. Mais c'est un challenge que je relève, et je vous demande de m'accompagner dans cette démarche. A tous merci !

Le Maire François GRECO



SANS OUBLIER EN 2009...
LA STATION D'EPURATION ECOLOGIQUE !





COMPETENCE TRANSFEREE A LA D.L.V.A



CLIN D'OEIL AU PASSE ...



**On regrette le passé, qui ne nous appartient plus ;
on néglige le présent, qui seul nous appartient ;
on espère dans l'avenir,
qui souvent ne nous appartiendra pas.**



Citation de [André Grétry](#)